

*Affaires courantes*

Je propose: Que le 35<sup>e</sup> rapport du Comité permanent de la procédure et des affaires de la Chambre, présenté à la Chambre aujourd'hui, soit adopté.

(La motion est adoptée.)

[Français]

**M. Milliken:** Monsieur le Président, député de Prince Edward—Hastings avec le consentement unanime de la Chambre, je propose, que le 36<sup>e</sup> rapport du Comité permanent de la procédure et des affaires de la Chambre, présenté à la Chambre aujourd'hui, soit adopté.

(La motion est adoptée.)

[Traduction]

**M. Milliken propose:**

Qu'on apporte les modifications suivantes à la composition du Comité permanent de la procédure et des affaires de la Chambre: M. Silye est substitué à M<sup>me</sup> Ablonczy, M<sup>me</sup> Catterall à M. Gagliano, M. Plamondon à M. Gauthier (Roberval), M<sup>me</sup> Parrish à M. Patry et M. Harper (Calgary—Ouest) à M. White (Fraser Valley—Ouest); et qu'on porte les noms suivants à la liste des membres associés: M. Axworthy (Saskatoon—Clark's Crossing), M. Bellehumeur, M. Gauthier (Roberval), M. Harper (Simcoe—Centre), M. Leroux (Richmond—Wolfe), M. Patry et M. White (Fraser Valley—Ouest).

Cela peut paraître étrange, mais le Comité de la procédure et des affaires de la Chambre ne peut modifier sa propre composition en faisant simplement rapport. Cela doit se faire au moyen d'une motion puisque le comité a été constitué par une motion pour la durée de la législature. C'est ce que je voulais simplement expliquer.

(La motion est adoptée.)

• (1215)

## PÊCHES ET OCÉANS

**L'hon. Marcel Massé (président du Conseil privé de la Reine pour le Canada, ministre des Affaires intergouvernementales et ministre chargé du Renouveau de la fonction publique)** propose:

Qu'un sous-comité du Comité permanent des pêches et des océans soit autorisé à se rendre au Manitoba, en Saskatchewan, en Alberta et dans les Territoires du Nord-Ouest au cours du mois d'octobre 1994 pour entreprendre une étude de l'Office de commercialisation du poisson d'eau douce, et qu'il se fasse accompagner du personnel nécessaire.

**Le vice-président:** Que les députés qui sont contre la motion veuillent bien se lever.

*Et plus de 25 députés s'étant levés:*

**Le vice-président:** Conformément au paragraphe 56.1(3) du Règlement, la motion est retirée.

(La motion est retirée.)

## PÉTITIONS

## LES PENSIONS DES PARLEMENTAIRES

**Mme Sue Barnes (London—Ouest):** Monsieur le Président, j'ai l'honneur de présenter aujourd'hui une pétition venant d'un de mes électeurs, un bon travailleur, qui a recueilli 6 120 signatures durant l'été.

Cette pétition porte sur les pensions des parlementaires. Elle presse le Parlement de modifier le régime de retraite des parlementaires. Bien que je n'approuve pas complètement tous les arguments énoncés dans cette pétition, je n'en reconnais pas moins que cet électeur a tout à fait le droit de me remettre cette pétition. Je la présente donc. J'ai confiance qu'au cours de la présente législature notre régime de retraite sera examiné et modifié.

## LES PENSIONS DES ANCIENS COMBATTANTS

**M. Andy Mitchell (Parry Sound—Muskoka):** Monsieur le Président, je voudrais présenter une pétition venant de 400 de mes électeurs et portant sur les droits de nos concitoyens qui étaient prêts à tout donner pour le Canada, les anciens combattants.

Ces pétitionnaires pressent le Parlement d'accorder une pension de base à tous les anciens combattants qui ont servi au cours de la Seconde Guerre mondiale et d'autres conflits ainsi qu'à leur conjoint leur ayant survécu.

## L'EUTHANASIE

**Mme Val Meredith (Surrey—White Rock—South Langley):** Monsieur le Président, je voudrais présenter six pétitions à la Chambre ce matin.

Dans deux de ces pétitions, les pétitionnaires prient le Parlement de veiller à ce que les dispositions actuelles du Code criminel interdisant le suicide assisté soient vigoureusement appliquées et de ne pas modifier la loi pour autoriser l'aide au suicide ou l'euthanasie active ou passive.

## LES DROITS DE LA PERSONNE

**Mme Val Meredith (Surrey—White Rock—South Langley):** Monsieur le Président, dans deux autres pétitions, les pétitionnaires prient le Parlement de n'apporter aucune modification au Code des droits de la personne, à la Loi canadienne sur les droits de la personne ou à la Charte canadienne des droits et libertés, qui laisserait entendre que la société approuve les relations entre personnes de même sexe, ou l'homosexualité, y compris une modification au Code des droits de la personne qui inclurait dans les motifs de discrimination prohibés l'expression non définie «orientation sexuelle».

## L'AVORTEMENT

**Mme Val Meredith (Surrey—White Rock—South Langley):** Monsieur le Président, dans les deux dernières pétitions, les pétitionnaires prient le Parlement d'agir sans tarder pour modifier le Code criminel afin d'étendre aux foetus la protection accordée aux autres êtres humains.